



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Pas-de-Calais
éducation
nationale

Division des élèves

DE3

**Bureau des actions
éducatives, culturelles et
partenariales**

Dossier suivi par :

Martine Ducrocq

Jean-Louis Elan

Téléphone

03 21 23 82 90

Courriel

ce.i62de3@ac-lille.fr

20, boulevard de la liberté

BP 90016

62021 Arras Cedex

Arras, le 11 avril 2014

L'inspecteur d'académie - directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

Objet : Prix des Droits de l'Homme « René Cassin » (année scolaire 2013-2014)

Le Ministère de l'Éducation Nationale et la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) organisent le Prix des Droits de l'Homme « René Cassin » 2013-2014. Cette information, diffusée par la note ministérielle jointe en annexe, a été relayée sur le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Pas-de-Calais (rubrique « dynamique pédagogique et éducative » / onglet « citoyenneté »).

Ce prix récompense les meilleurs projets d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme réalisés dans les écoles élémentaires, publiques et privées sous contrat.

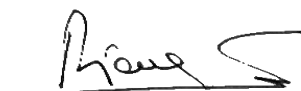
Les équipes éducatives sont invitées, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, à aborder avec les élèves le fonctionnement démocratique de notre société en s'appuyant sur les textes fondateurs des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Pour s'y inscrire, les écoles sont invitées à compléter le formulaire numérique et les formulaires de captation correspondants téléchargeables à partir de la page suivante : <http://eduscol.education.fr/prixcassin> et les transmettre, accompagnés de la production des élèves candidats au Rectorat de Lille, Pôle Établissements – Bureau des Élèves et des Dispositifs Éducatifs – 20, rue Saint Jacques – 59033 LILLE Cedex pour le **9 mai 2014 au plus tard**.

Les dossiers de candidature seront, ensuite, adressés à Madame Christine DALBERT, IA-IPR Histoire-Géographie, référent académique "Mémoire et Citoyenneté ».

Je vous remercie pour votre implication dans la mise en œuvre de ce concours.

Pour l'inspecteur d'académie - directeur académique
des services de l'éducation nationale
et par délégation
le secrétaire général



Paul-Éric PIERRE